

Vivre à **ROCBARON**



**MAGAZINE
D'INFORMATIONS
COMMUNALES**

NOVEMBRE 2020

APPLICATION CITOYENNE

La solution connectée s'enrichit.
On vous explique tout

SOLIDARITÉ

La commune en soutien
du traumatisme de la Roya

ÉCOLES

Fin de travaux et réception des
nouveaux équipements

PORTRAIT

La famille BOSSU au diapason du zéro déchets

COVID-19 : Un retour de la pandémie redouté



On pourra toujours regretter d'avoir pensé trop tôt que l'épidémie du Covid 19 était maîtrisée, que les tergiversations de nos scientifiques aient alimenté le doute sur la réalité de sa propagation, que les médias aient entretenu cette confusion au sommet...

On pourra toujours dissenter sur la réactivité des tests PCR trop sensibles, sur la capacité du virus à muter contre toute attente, sur l'origine virale ou sur le comportement de certaines populations...

Cela ne résoudra pas la redoutable équation qui se pose en cet automne 2020 : comment va-t-on s'en sortir ? Comment va-t-on éradi-

quer cette «peste» des temps modernes, faite d'autant de rapidité, d'autant d'intensité que celle qui a terrassé les continents il y a des siècles ?

En réalité, si la pandémie est inacceptable c'est parce que ce virus touche sans discernement et accentue les risques encourus par les plus fragiles d'entre nous. Si au plan de l'Histoire, le phénomène paraît moins intense, il vient heurter nos sensibilités sous toutes ses dimensions, parce qu'il touche en premier lieu au lien social et à son moteur économique, déjà bien mal en point.

A l'échelle d'une collectivité que faire ?

Répéter inlassablement que les gestes barrière restent les seuls dispositifs efficaces dans les rapports des uns aux autres.

Répéter inlassablement qu'il en va de la responsabilité individuelle d'appliquer ces mesures avant qu'on nous les impose, pour ne pas avoir su se les appliquer avec discernement.

Nous allons de privations en suspensions, de restrictions en annulations afin de préserver l'essentiel : la vie. Mais à quel prix, dirons les sceptiques ? Ce n'est pas aujourd'hui, ni même demain que nous pourrions mesurer le réel impact de cette pandémie.

Elle engendrera de profondes mutations, souvent douloureuses.

Nous le savons. Pourtant, il nous faut parler d'espoir et de vie, de projets et d'avenir.

C'est encore et toujours ce que nous efforçons de faire à travers les pages de ce bulletin municipal justement nommé «Vivre à Rocbaron»

Nous vous souhaitons une lecture éclairée de ces pages d'informations.

Jean-Claude FELIX



ETAT CIVIL



Cécile LAYOLO
2^{ème} Adjointe déléguée
à l'état-civil

MARIAGES



Le 19 septembre 2020,
Philippe et Elodie ALONZO



Le 10 octobre 2020,
Jonathan et Isabelle MARIANI



Le 10 octobre 2020,
Roger et Lydie PLÉNAGE

■ Pour toute demande de carte d'identité et de passeport s'adresser à la Mairie de Garéoult uniquement sur rendez-vous au 04 94 04 94 72. ●

■ Pour toute demande de carte grise s'adresser à un professionnel de l'automobile habilité dont l'adresse est disponible sur le site internet www.ants.interieur.gouv.fr ●

EN BREF



ACTUALITÉ

Retrouvez les informations de la vie communale

Les agents des services techniques sont sur tous les fronts et notamment sur le front des inondations. Ils se sont mobilisés en amont pour curer les fossés, mais avec l'intensité exceptionnelles de certaines pluies début octobre, ils ont fait face et réglé chaque situation avec efficacité. ●



Les techniciens d'Enedis ont présenté le dossier du poste source aux élus de la majorité municipale. Nous reviendrons sur le sujet en détails dans un prochain numéro afin d'en présenter tous les aspects techniques et les avantages en matière d'infrastructures. ●



Un nouveau programme de soutien au broyage des végétaux est prévu pendant le confinement à partir du jeudi 12 novembre 2020 à février 2021 (et uniquement le jeudi sur rendez-vous). Voici les modalités.

Créneaux prévus : le matin 8 h 30 ; 9 h 30 ; 10 h 30 puis l'après-midi 13 h 30 ; 14 h 30 ; 15 h 30.

Attention : il s'agit uniquement de broyage de végétaux de tailles (arbres ou arbuste) dont le diamètre des branches est de 8 centimètres maximum, pas de racine ni de souche (déchet propre sans terre ou objet métallique). Volume limité à 2 m³ environ. Aucune feuille ni déchet de jardin ne seront récupérés par les équipes des services techniques.

● La présence des personnes sur le terrain est nécessaire afin que la dépose ou le broyage soient réalisés à proximité de l'habitation ou d'une allée.

Le Conseil Municipal des Jeunes installé lors du mandat précédent avait mis dans son programme plusieurs actions. Ils avaient notamment imaginé la réalisation et l'implantation de boîtes à livres. A l'occasion de leur fin de mandat, les élus ont constaté que celle implantée au bâtiment des Clas rencontrait déjà un franc succès. ●



Le sénateur du Var Michel BONNUS a lancé ses visites aux élus varois par un sympathique passage dans la commune. Il a rencontré le Maire afin d'évoquer ensemble les projets structurants. Des échanges enrichissants de l'avis des deux élus et beaucoup de convergences de vues. ●



● La commune ou le responsable du chantier de broyage se réserve le droit de refuser l'intervention pour les motifs suivants (accès dangereux, volumes non respectés, végétaux non conformes, non respect des règles de sécurité de la zone de travail)

● La commune se réserve aussi le droit d'annuler 24 heures avant en cas d'intempéries ou de problèmes techniques.

● La prestation est gratuite mais ne peut en aucun cas remplacer l'intervention d'une entreprise d'élagage et de broyage sur des travaux importants sur les terrains privés.

● Rendez-vous pris par téléphone les après-midis au centre technique municipal. **04 94 37 78 85.** ●

TRAVAUX

*L'extension de l'école élémentaire Angèle Gueit est terminée.
L'ALSH a intégré ses nouveaux locaux le 2 novembre.*

TRAVAUX

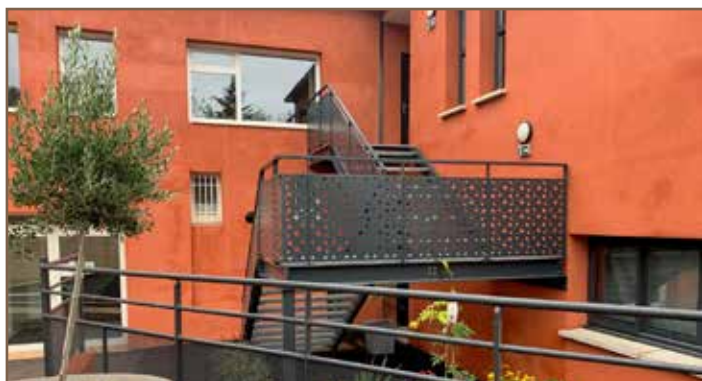


Des travaux adaptés aux besoins

L'extension du bâtiment permet de créer :

- Au premier étage trois salles de classes supplémentaires ainsi que les sanitaires correspondants.
- Au niveau inférieur, trois salles d'activité ont été créées ainsi qu'un bureau destiné à la structure de l'Accueil de Loisirs et du périscolaire.

La réorganisation du bâtiment existant impacte les accès (le bâtiment est très légèrement modifié afin de pouvoir le connecter à l'extension). L'ensemble de ce nouveau bâtiment à destination des élèves et du corps enseignant est bien évidemment réalisé selon les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



Ces nouveaux locaux permettent l'accueil des élèves dans de bonnes conditions

Ce programme profite d'aménagements adaptés des locaux répondant aux normes en vigueur en matière d'accessibilité et d'environnement.

Un choix politique assumé

La Municipalité a tout mis en oeuvre pour conserver l'école élémentaire au village plutôt que d'en créer une nouvelle loin du centre administratif.

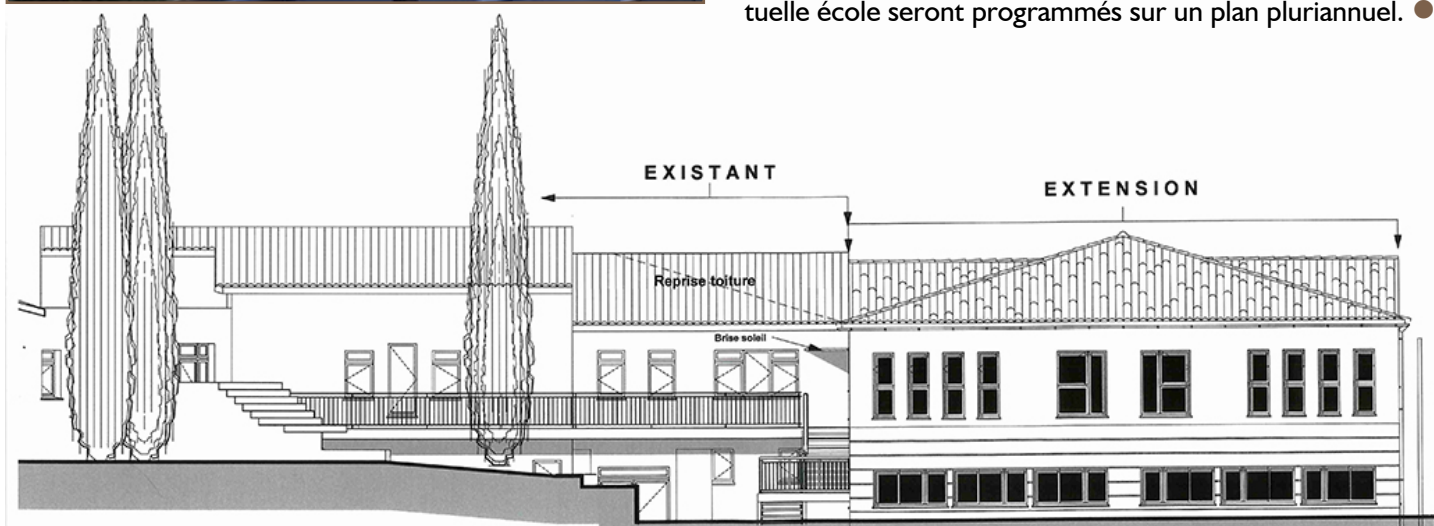


Ce choix politique fort se justifie par le coût qu'occasionnerait une telle réalisation, les contraintes en termes de déplacement des familles et les études démographiques réalisées par l'académie.

On objectera que les projets immobiliers (notamment logements pour actifs imposés par l'état) auraient un impact sur la création des structures.

Rappelons simplement que des équipements programmés (projet de salle communale et transformation de la coopérative en RDC) vont soulager les bâtiments actuels de la salle de sport et la crèche/médiathèque et donc libérer autant de surfaces pour créer et reventiler les espaces scolaires.

A noter aussi que des travaux de reprise de façades de l'actuelle école seront programmés sur un plan pluriannuel. ●





Michel PERRAUD
5^{ème} Adjoint délégué
aux travaux

Des espaces verts travaillés

Un soin tout particulier est apporté aux espaces résiduels paysagés afin qu'ils participent pleinement au confort intérieur. (Espaces plantés et arborés, sol minéralisé souple et clôtures en murs bahut faisant soutènement surmontés d'un grillage rigide vert).

Les agents du pôle Espaces Verts des services techniques ont agrémenté les abords de l'école élémentaire et la cour de l'ALSH. ●



Deux projets en un des partenaires majeurs

Coût total programme école | 703 635 €

Financement des bâtiments

Le coût de l'extension de l'école : | 146 663 €
Participation Département : 375 000 €
Participation Etat (DSIL) : 208 200 €
Participation Fonds de concours : 200 000 €
Participation CAF : 118 460 €

Financement des cours et préaux

Le coût de l'aménagement des préaux : 199 394 €
FRAT : 59 818 € ; CAPV : 41 003 €

Financement du restaurant scolaire

Le coût de l'aménagement du restaurant :
Participation Etat (DSIL) : 116 084 €.

La commune en ses fonds propres pour le solde.



Une remise en état de la cour après le retrait des Algécos

L'extension de l'école élémentaire Angèle Gueit a permis de retirer les structures modulaires précédemment occupées par les enfants des écoles et par l'accueil de loisirs.

L'ALSH a intégré ses nouveaux locaux le 2 novembre. Depuis le retrait des Algécos, les équipes des services techniques sont à pied d'oeuvre dans la cour de l'école élémentaire pour une remise en état. Ils en ont profité pour réaliser une tranchée qui permettra d'alimenter un coffret électrique pour les forains et un point d'eau. ●



La mise en place des préaux

Les cours de l'école élémentaire ont été dotées de préaux afin de protéger les enfants de la pluie. Une protection neuve et sur mesure. ●



SOLIDARITÉ



Une collecte de dons organisée pour soutenir les sinistrés des Alpes-Maritimes. Les bénévoles se sont relayés pendant trois jours devant le Super U pour récolter les dons. Un bel élan de solidarité !

Des bénévoles engagés

Les bénévoles et les élus communaux ont collecté des dons trois jours durant devant le Super U pour venir en aide aux sinistrés des Alpes-Maritimes.

Ils ont recueilli des produits d'hygiène, des denrées alimentaires non périssables, de l'eau, du lait, de la nourriture pour les animaux domestiques...

Les équipes ont bénéficié du soutien du domaine des Chevignes fortement impliqué dans le dispositif pour le prêt des vans afin d'acheminer les dons recueillis sur site.

Dimanche 18 octobre, un convoi de 4 camions transportant denrées alimentaires et matériel est parti à l'aube en direction de la zone sinistrée de Breil sur Roya. 5 agents des services techniques associés au gérant du domaine des Chevignes sont arrivés sur site, pour y passer la journée. ●



Une chaîne de solidarité rocbaronnaise généreuse et engagée !



Domaine Equestre des Chevignes





Cécile LAYOLO
2^{ème} Adjointe déléguée
à la jeunesse

Nouveau portail pour l'accueil ALSH à partir du 2 novembre



L'accueil des parents et de leurs enfants se fera à présent par le petit portillon à gauche de la photo (accès par l'Impasse Jean Moulin, en longeant la médiathèque).

Objectif atteint pour le collège Pierre GASSENDI

Le collège Pierre Gassendi est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'éducation au développement durable (E3D) concrétisée au travers d'actions variées, pérennes ou ponctuelles : recyclages (papier, compost,...), réduction des déchets et maîtrise du gaspillage, soutien associatif, circuits d'approvisionnement courts, jardin pédagogique, déplacement au collège sans polluer, découverte des métiers du développement durable, choix de matériaux et matériels pédagogiques, élections des «éco-délégués», etc.

L'E3D est bien plus qu'un catalogue d'actions, c'est une démarche réflexive et éducative, de l'école à la maison, qui permet d'appréhender le monde en termes conjoints d'environnement, de société, d'économie et de culture.

Cet engagement est reconnu institutionnellement par une labellisation (obtenue selon un cahier des charges rigoureux et précis) décernée par Monsieur le Recteur d'Académie.

Cette année, le collège P.Gassendi a été labellisé à l'échelon 3, plus haut niveau de labellisation, dit «niveau de déploiement des actions»

Cet objectif atteint, loin de nous reposer sur ses lauriers, il faut poursuivre cette tâche, inventer d'autres axes de travail, en un mot «persévérer» dans l'intérêt de la planète, de tous et de chacun ! ●



Résultats élections parents d'élèves, les élus

MATERNELLE

APPEL : 119 voix, 6 sièges

Titulaires Musso Audrey, Philippe Elodie, Matton Aurore, Sarda Marie, Moncomble Juliette, Lemarchand Mathilde.
Suppléants : Alet Aimeline, Sireuille Johanna, Lavaud Marie-Astrid, Bartole Amandine, Nicolini Laetitia, Lardreau Charlotte.

FCPE : 39 voix, 2 sièges

Titulaires : Lalangue Julie, Bolla Anne
Suppléants : Andreani Audrey, Calvi Camus Claire

ÉLÉMENTAIRE

APPEL : 207 voix, 11 sièges

Titulaires : Bridon Véronique, Gomez Laëtitia, Dechanet Karen, Oberlaender Vincent, Philippe Elodie, Aldrovandi Agnès, Bhihi Fouzia, Matton Aurore, Sireuille Johanna, Mozzone Sophie, Lavaud Marie-Astrid.

Suppléants : Bartole Amandine, Ravenel Géraldine, Maréchal Laetitia, Gomez Arnaud, Brard Diana, Le Potier Stéphanie, Collombel Richard, Souteyrand Stéphanie.

FCPE : 89 voix, 5 sièges

Titulaires : Lalangue Julie, Calvi Santini Mélanie, Bonijol Carole, Catteau Audrey, Raffin Corinne.

Suppléants : Vieille Alexandre, Vieille Aurélie, De La Rochette Fabien, Vital Marie, Menetrier Jean-Luc

COLLÈGE

APPEL : 173 voix, 4 sièges

Titulaires : Bridon Véronique, Musso Audrey, Coust Delphine, Layolo Laurent.
Suppléants : Santa-Cruz Valérie, Bhihi Fouzia, Guicheteau David, Dermilly Maryline.

FCPE : 117 voix, 2 sièges

Titulaires : Segard Prati Laurence, Dupeitmagneux Séverine.
Suppléants : Pellissier Joëlle, Prati Pierpaolo. ●

SECURITE



Grâce à l'application citoyenne, application française originale et universelle, les citoyens deviennent acteurs de leur cadre de vie.
Nous revenons sur son fonctionnement et sur les nouvelles fonctionnalités

Informez directement les services d'un événement anormal sur la voie publique.

Votre alerte citoyenne informe en temps réel du lieu, de l'heure et de la catégorie de l'événement et permet aux autorités de réagir. Attention toute alerte abusive sera signalée et votre compte supprimé.

Selon l'heure à laquelle vous signalez l'événement la police ou la gendarmerie sont informés.

De 8 h à 17 h, la police et les services communaux.

De 17 h au lendemain 8 h, la gendarmerie.

(Ceci correspond à la convention d'intervention entre les services de sécurité publique).

Une alerte est également envoyée par SMS à des responsables communaux pour intervenir ou relayer l'information pour intervention.

Activez la localisation GPS sur votre smartphone pour faire fonctionner l'application.

Le système est basé sur le signalement d'un événement. Si votre application est installée mais que la localisation n'est pas active, elle ne fonctionnera pas. ●



8 groupes d'événements suivants sont prédéfinis !

Incendie/ Inondations

Accident

Agression/ Cambriolage

Dégradations

Déchets

Voirie/ Signalisation/ Espaces Verts

Animal Errant

Tapage

Téléchargement gratuit avec ces QR Codes sur
Appstore **PlayStore**



Modalités d'installation de votre Application Citoyenne



Récupérer l'application avec les QR Codes ci contre



Identifiez vous avec votre nom/ prénom, votre adresse mail et votre numéro de smartphone.

Votre anonymat est assuré : le fournisseur de l'application ne peut pas vous identifier. Si vous faites des signalements abusifs, seul votre compte est supprimé.



Géolocalisez vous allez dans vos paramètres du smartphone



Cliquez sur un des événements signalés par une couleur

**Vous pouvez mettre une photo
vous pouvez ajouter
une description**

**L'information est envoyée
une fois que vous avez validé
l'événement**

**Elle ne peut arriver
à destination
que si vous êtes géolocalisé !**



Vous rencontrez des problèmes d'installation ?

Si vous aviez déjà installé l'application sous Android et qu'elle ne fonctionne plus, réinstallez-la (QR code Google Play ci contre).

En effet, la dernière mise à jour a modifié les paramètres du serveur, il faut donc la réinstaller et se géolocaliser à nouveau. Il se peut aussi que les mises à jour de vos smartphones suppriment la géolocalisation (parce qu'elle n'est pas par défaut), soyez donc vigilants sur sa mise en route.

Si vous n'arrivez pas à télécharger l'application, contactez la police municipale qui vous aidera.

Contact 04 94 72 84 80

Sinon contactez le fournisseur
SAS Click & Click
www.applicationcitoyenne.fr

mail : citoyen@clicknclick.fr ●



Nouvelle fonctionnalité : L'envoi de messages aux administrés

La mairie peut, via l'Application Citoyenne, envoyer aux administrés des messages d'information ou d'alertes en temps réel en provenance de la mairie.

- risques d'inondation
- route fermée temporairement
- évènement festif
- consignes de sécurité...

le message qu'elle envoie parvient à tous les utilisateurs inscrits sur sa commune.

La commune avait souscrit un abonnement à la plateforme Cii téléalerte. Assez peu d'administrés se sont inscrits et compte tenu des coûts générés, il est décidé de ne plus utiliser que l'application citoyenne.

Nous vous encourageons donc à télécharger cette application pour bénéficier de toutes ses fonctionnalités. ●



Frédéric M'BATI
Conseiller Municipal délégué à la
sûreté et à la sécurité publique

Comment voyez vous le rôle de l'élu délégué à la sécurité ?

Le Maire est officier de police judiciaire. Il est en première ligne pour l'exercice de cette mission d'essence régalienne.

La délégation que j'exerce reprend cette même logique. La commune est plutôt sereine, il y a globalement peu d'infractions constatées, peu de comportements délictueux. Dans ce contexte, les missions de police sont principalement orientées vers la prévention à travers la surveillance, mais aussi vers les objectifs de salubrité et de tranquillité publique.

Je suis aussi en charge de la police des marchés hebdomadaires, notamment en matière d'hygiène. J'ai l'honneur d'être correspondant défense et à ce titre en lien avec les ministères de tutelle.

Les moyens sont ils adaptés ?

Oui. Bien évidemment, chacun aimerait que les effectifs de police soient toujours plus renforcés. Mais la réalité budgétaire ne porte pas à des recrutements d'ampleur d'autant que la masse salariale d'une commune est scrutée par les services de l'état. Afin de mutualiser les ressources sur le territoire, nous sommes en coordination et collaboration permanente avec la Gendarmerie et le PSIG (peloton de sécurité). Dans un contexte de plan vigipirate renforcé, nous adaptons régulièrement les moyens selon les moments forts de la vie communale et notamment pendant les événements festifs où la population est présente.

Les moyens techniques sont essentiels à l'exercice des missions, la vidéo protection est renforcée près de points de fixation de la population, écoles, bâtiments communaux et espace commercial...

L'application citoyenne entre dans ces nouveaux dispositifs et permet l'implication du citoyen dans la sûreté de nos communes.

C'est essentiel aujourd'hui que chacun prenne conscience que le lien social passe par l'exercice de sa capacité à s'impliquer dans un collectif. La sécurité est l'affaire de tous. ●

ASSOCIATIONS

En cette période compliquée pour les activités de nos associations, nous revenons sur quelques moments passés le mois dernier en espérant un retour à la normale en décembre.



ASSOCIATIONS



Laëtitia ZUBER
4^{ème} adjointe,
déléguée à la culture
et aux associations

Le Handball du Val d'Issole a été reçu le label bronze en 2019, témoignage de la capacité du club grâce à son enseignement à être un acteur de lien social. Cette qualité d'accueil chez les jeunes de 5 à 11 ans est ainsi valorisée. ●



En raison du confinement, l'exposition sur la commémoration du 11 novembre organisée par le Souvenir Français est annulée. De son côté l'A.P.P.E.L. a été également contrainte à renoncer à sa bourse aux jouets. ●



Bientôt du nouveau dans l'enseignement de la musique et du chant à Rocbaron. Avec Stefano Venezia Baryton, professionnel depuis plus de 30 ans, fort de son expérience, vous apprendrez, vous vous perfectionnerez en tirant le meilleur de vous même, avec votre propre sensibilité et personnalité, ce professeur saura vous mettre en voix mais aussi vous mettre sur la voie ! Plus de renseignements dans notre édition de décembre. **Contact 06 18 21 10 00** ●

A l'occasion des journées de la randonnée vaivoise, les randonneurs des «Godasses en folie» ont réuni une quinzaine de marcheurs de plusieurs horizons afin de leur faire découvrir les spécificités locales (notamment le domaine de la Verrerie avec la chèvrerie, Saint Sauveur ou le rocher de Théméré). Comme le veut la tradition, ils ont été reçus à l'issue par le Maire pour partager une collation réconfortante. ●



Didier MARTIN, CN 8^{ème} dan expert international, responsable du club de Close Defense vient d'être élu Président de la FIAMCR (Fédération Internationale Indépendante d'Arts Martiaux et Combat Rapproché) Avec José DIAZ qui en est le vice-président, ils ont réfléchi au sens à donner à cette fédération. La première idée est de mettre un point sur l'excellence d'auto-défense, avec le concours d'experts forts d'une expérience de terrain par leur cursus professionnel, des enseignants de même cursus qui vont enseigner des méthodes de défense en adéquation avec la réalité des agressions dont nos femmes et nos enfants sont victimes. (Charles JOUSSOT, José DIAZ, Steve COCHARD et Didier MARTIN veulent l'excellence dans ce domaine).



Nécessaire aussi que des formations sur la gestion du stress et sur les techniques de négociation soient mises en œuvre par le biais de stages. Ces formations seront co-dirigées avec José DIAZ et d'autres intervenants, mettant un point d'honneur à organiser des stages de formation réservés aux professionnels de la sécurité privée et de la police. Mettre en place des colloques et stages dans les lycées pour lutter contre le harcèlement scolaire et les violences faites aux femmes avec des professionnels férus dans ce domaine est un autre axe de leurs actions, des stages nationaux et internationaux seront organisés. **Contact 06 49 85 02 96.** ●



SOCIAL



Andrée SACCOMANI
6^{ème} Adjointe, déléguée
aux affaires sociales et
seniors



Korian La Provençale lance le portage de repas en partenariat avec le CCAS de Rocbaron.

En partenariat avec La Poste et votre facteur de proximité, ils proposent que les repas du midi et du soir du lundi au dimanche soit porté,

-Possibilité de prise en charge dans le cadre de l'APA

-Possibilité de réajuster vos repas 48 heures avant, modification du cycle de vos repas le vendredi de la semaine précédente (minimum de 3 jours de repas par semaine), un mois d'essai et ensuite un contrat de 6 mois, menu du jour cuisiné sur l'établissement (box réfrigérée) et le facteur dépose votre repas directement dans votre frigo.

Renseignements M. Reynald HENRY - 04 94 86 96 86



Colis DES Seniors
ROCBARON
SAMEDI 5 DÉCEMBRE
SALLE DU CONSEIL : 10 H - 17 H

**LES COLIS SONT A RÉCUPÉRER
LE 5 DÉCEMBRE IMPÉRATIVEMENT**

CONTACT : Delphine SACCOMANNI 06 46 86 24 70 / 04 94 72 88 10
Nicole MUSCAT 04 94 72 84 82

Tous les lundis 8H30 - 12H / 13H30 - 17H30 et les mercredis matin 8H30 - 12H

Dans le cas où le marché n'aurait pas lieu, la distribution se fera malgré tout à la même date et aux mêmes horaires, dans le respect des règles sanitaires.

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES A PARTIR
DU LUNDI 28 SEPTEMBRE JUSQU'AU VENDREDI 20 NOVEMBRE**

**Dans le prochain numéro, dossier spécial
MDPH Contact 04 94 05 10 40**



REPERTOIRE

Accueil principal Mairie

Lundi, de 13 h 30 à 17 h. Mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Mercredi de 8 h 30 à 12 h. Samedi de 9 h à 12 h.

Contact 04 94 72 84 72

accueil@mairie-rocbaron.fr

Cabinet du Maire

Contact 04 94 72 84 64

cabinet@mairie-rocbaron.fr

État-civil

Contact 04 94 72 84 77

Rendez-vous uniquement le lundi et le vendredi après-midi

etat-civil@mairie-rocbaron.fr

Pôle social - Pôle Elections

Contact 04 94 72 84 82

Du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30

Uniquement sur rendez-vous

social@mairie-rocbaron.fr

Accueil Police

Contact 04 94 72 84 80

police@mairie-rocbaron.fr

Direction Services Techniques

Contact 04 94 37 78 85

technique@mairie-rocbaron.fr

Accueil pôle urbanisme

Uniquement sur rendez-vous

Contact 04 94 72 84 63

urbanisme@mairie-rocbaron.fr

Pôle jeunesse

Contact 04 94 72 89 24

jeunesse@mairie-rocbaron.fr

Bij Contact 04 94 72 94 66

bij@mairie-rocbaron.fr

Pôle restauration scolaire

Contact 04 94 72 89 76

scolaire@mairie-rocbaron.fr

Périscolaire - ALSH

Contact 06 18 19 00 28

Médiathèque Dr Marc Téli

Contact 04 94 72 84 79

mediatheque@mairie-rocbaron.fr

Pôle gestion des salles

Contact 04 94 72 84 75

gestion-salles@mairie-rocbaron.fr



Olivier ROSNOBLET
Conseiller municipal
chargé de l'économie



Frédéric MBATI
Conseiller municipal
délégué aux marchés
hebdomadaires

Gîtes et chambres d'hôtes

Voici de nouvelles adresses sur la commune :

Meuble JOSSE 06 12 71 37 80 ; Les chambres de Rocbaron 06 15 81 12 05 ; Meuble BOURGUET 06 20 83 83 93 ; Meuble COTTIN 06 24 64 38 39 ; L'Escapade du ROC FAISANT 09 50 24 22 72



Ces adresses sont disponibles sur notre site et sur le site de l'Office de Tourisme Intercommunal Provence verte Verdon. ●

Attention ! En prévision de la parution de l'agenda communal, vous avez jusqu'au 15 novembre dernier délai pour nous faire parvenir les informations sur les créations ou modifications de vos activités commerciales et artisanales, par mail à communication@mairie-rocbaron.fr
Contact 04 94 72 84 64 ●

Du nouveau pour l'automobile à Rocbaron.

La société **TagniuM** est spécialisée dans la vente de voitures (marques distribuées : Nissan, SEAT, Skoda, Fiat, Volkswagen) Elle est située au dessus de la Caisse d'épargne. Contact 04 22 14 07 77 ●



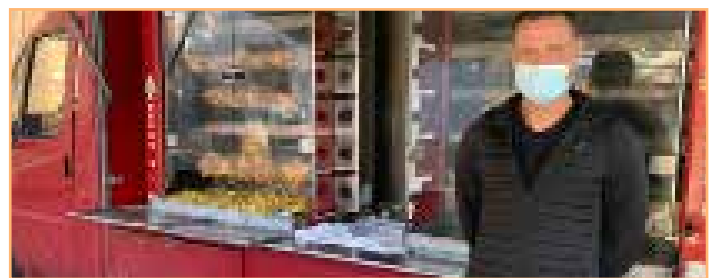
La société **Soleil du Sud** (entreprise de Rocbaron spécialisée dans l'implantation de **panneaux photovoltaïques**) a inauguré une structure de jardins collectifs à Cuers (Joël OROS ici en photo avec l'adjointe Cécile LAYOLO). Ce projet intéressant et novateur permet d'imaginer le processus d'un jardin partagé que la commune veut engager.



Une rôtisserie au marché local du jeudi matin en centre village !

Mickaël NICOLAS vous propose ses spécialités (travers de porc, jambonneau, jambon braisé, rôti de porc, lapin farci, jarret de porc, pommes de terre sautées, tomates à la provençale selon saison), poulet fermier, poulet non fermier, cuisses de poulet et pilons de poulet.

Contact 06 29 89 47 42. ●



Numéros des exposants du marché du jeudi :

Michael GUEBEY-VELLA Contact 06 06 89 42 57.

(fruits et légumes)

ITALVARPASTA Contact 06 22 58 81 81.

(pâtes fraîches, fromages...)

Charles TRABAUD Contact 06 82 43 49 65.

(légumes secs, pois chiches, lentilles...)

Didier GRASSO Contact 06 08 10 22 05.

(les vins de la Pesseguière)

Estelle MAURIN Contact 06 72 11 30 07.

(Miels les ruchers d'Estelle)

Christian LOPEZ Contact 07 88 59 74 09.

(boulangerie Ô'Quatre Trésors)

Thuy D'AMOUR Contact 06 98 17 97 64.

(volailles bio à cuisiner, plats cuisinés asiatiques...)

Barthélémy AUGER Contact 06 23 26 78 26.

(oeufs bio de cailles, cannes et volailles)

Peter PODEVIN Contact 07 85 08 87 67.

(olives et tapenades). Nouveau sur le marché

Marché du dimanche : Dispositions Covid 19.

Seuls les commerces alimentaires ou proposant la vente de graines, semences et plants d'espèces fruitières ou légumières sont autorisés dans les marchés ouverts ou couverts. Les dispositions III de l'art. 3 ne font pas obstacle à ce que les marchés, couverts ou non, reçoivent un nombre de personnes supérieur à celui qui y est fixé, dans le respect des dispositions qui leur sont applicables, dans des conditions de nature à permettre le respect des dispositions de l'article 1^{er} et à prévenir, en leur sein, la constitution de regroupements de plus de six personnes, et sous réserve que le nombre de personnes accueillies n'excède pas celui permettant de réserver à chacune une surface de 4 m². Le Préfet de Département peut, après avis du maire, interdire l'ouverture de ces marchés si les conditions de leur organisation ainsi que les contrôles mis en place ne sont pas de nature à garantir le respect des dispositions de l'alinéa précédent. ●



MOUVEMENTS



Jean-Claude FELIX, en sa qualité de **vice-Président de la CAPV** et Président de la Commission Tourisme a participé à une rencontre à l'initiative du député Fabien MATRAS. Le développement et de l'organisation de l'offre dans les intercommunalités du Verdon étaient au centre des préoccupations. ●



La CAPV a présenté le plan local de lutte contre l'habitat indigne qui intègre de nombreux dispositifs de soutien aux collectivités mais aussi aux particuliers. Nous reviendrons en détail sur ce programme dans un prochain bulletin. Information sur les aides aux particuliers **04 94 22 65 85**. ●



Les élus et les services de la petite enfance de la CAPV se sont rencontrés en mairie de Rocbaron afin de présenter le bilan annuel du multi-accueil les Petits Poucets. Ce fut l'occasion d'évoquer les travaux nécessaires et les pistes d'amélioration du bâtiment mais également les possibilités de transfert en d'autres lieux. Des hypothèses approfondies au vu des évolutions démographiques. ●



Voici les élus siégeant dans les organismes rattachés au territoire :

Gilles AGARD, adjoint siège à l'association des Communes Forestières (**COFOR**).

Boris AYASSE, conseiller municipal délégué siège au **SYMIELEC Var (Syndicat Mixte d'Énergie et d'Électricité du Var)**.



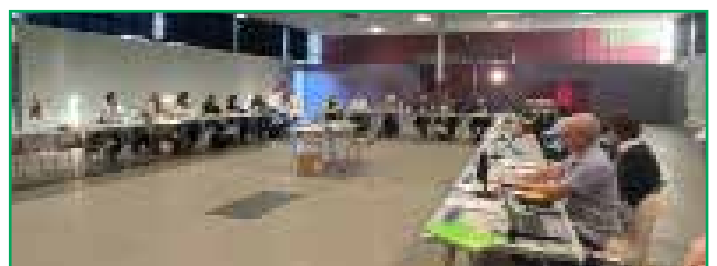
Frédéric M'BATI est le **correspondant Défense** de la commune. Il siège également au CISPDR (contrat intercommunal de sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation). ●

Les élections Sénatoriales ont rendu leur verdict. 3 élus de la liste Les Républicains ont été élus par les délégués communaux au suffrage universel indirect. Il s'agit de Michel BONNUS, Françoise DUMONT, Jean BACCI élus et André GUIOL, sur la liste apparentée LREM (de gauche à droite).

Ils rejoignent Christine LANFRANCHI-DORGAL. Du coup celui-ci quitte ses fonctions de Maire de Néoules (remplacé par Christian RYSER) de Président du SIVED (remplacé par) et de Président des Maires Ruraux remplacé par Michel GROS, Maire de la Roquebrussanne, qui pour sa part devient aussi Président du SMMPV (syndicat mixte du Pays de la Provence Verte. A noter, le SDIS choisit Dominique LAIN, Maire du Luc pour succéder à Françoise DUMONT. ●



Sébastien BOURLIN, Maire de Pourrières a été réélu à la Présidence de l'**EPIC Provence Verte Verdon**. ●



LIBRE EXPRESSION

**Groupe d'opposition
le bon sens pour Rocbaron**



Chers administrés,

Le mois d'octobre a été douloureux pour nos voisins des Alpes Maritimes et pas seulement... Il garde sa réputation du mois le plus triste. Place au troisième mois de l'Automne qui sera de mauvais augure pour certains de nos commerçants : «On touche au bon vivre français»

Les conséquences de l'urbanisation excessive

Vous le savez peut-être, notre commune est soumise à des obligations de « mixité sociale » depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain, dite loi SRU. Depuis des années l'Etat impose aux communes de prévoir des logements sociaux (20 à 25%) sous peine de pénalités importantes. A ce jour, nous en avons zéro ! Entre 400 et 600 logements sont à faire sur Rocbaron pour être en conformité. 91 logements sont à construire pour 2022 et seulement 30 sont en « prévision » à la place de la cave coopérative. Autrement dit nous allons avoir droit à la **pénalité de 96 000€/An, une pénalité qui peut être multipliée par 5 !** Cette loi SRU est un véritable racket. Beaucoup de communes se sont lancées tout de même dans ces réalisations, mais les « visionnaires » de Rocbaron n'ont pas réagi et maintenant les sanctions vont malheureusement tomber ! Des logements sociaux auraient pu être prévus et imposés lors de chaque construction de gros ensembles, comme par exemple : les immeubles derrière la médiathèque « le cygne » et « les hirondelles », les immeubles récents dans le bas du village, les constructions en lieu et place du « Cigalon », cela aurait évité à la commune de payer les pénalités. «Prévoir, c'est à la fois supputer l'avenir et le préparer ; prévoir, c'est déjà agir».

Un petit retour sur la campagne électorale de juin 2020

Le Bons Sens pour Rocbaron a montré, à travers des vidéos et diffusions légales, son programme pour améliorer le quotidien des Rocbaronnais. Pour appuyer notre projet, nous avons pris comme exemple les manquements de la gestion communale et avons dénoncé l'urbanisation excessive accomplie sous les dernières mandatures de Mr le maire. Cette vérité n'a pas plu et il a porté plainte contre la candidate de notre liste! C'est en sorte reconnaître que nous avions raison... Nous avons déposé une plainte pour dégradation d'affiches électorales (inscriptions multiples d'emblème du nazisme)... il s'avère que la vidéo surveillance a été efficace puisque la personne a été identifiée. On aurait pu s'attendre à un « gamin anarchique », mais il en est tout autre, ce triste personnage est en fait un administré du village de 47 ans à forte tendance politique de gauche. Nous comptons désormais sur l'impartialité de la justice pour une condamnation exemplaire afin de dissuader une fois pour toutes ces petits malins férus d'idées malsaines.

Actualités

Puis que la COVID, la Liberté d'expression est en danger en France. Suite au monstrueux crime islamiste perpétré contre Samuel Paty, professeur à Conflans Saint Honorine, l'équipe du Bon Sens était bien évidemment présente à l'hommage national qui lui a été rendu à Rocbaron le 21 octobre. Cet évènement tragique rappelle que la sécurité publique doit être appliquée sans complaisance tel que nous l'avions proposé dans notre programme, le laxisme n'est pas acceptable.

Vos quatre élus « Le Bon Sens pour Rocbaron »

Pour nous contacter :

Courriel : lebonsenspourrocaron@gmail.com

Tel : 06 95 10 30 76

Suivez-nous pour plus d'infos :

Facebook : [facebook.com/lebonsenspourrocaron/](https://www.facebook.com/lebonsenspourrocaron/)

Blog : <http://lbspr.canalblog.com>



Jessica
HOET



Jacques
SILVESTRE



Isabelle
ROL



Corinne
BERTANI

LIBRE EXPRESSION

**Groupe d'opposition
Rocbaron avec vous**



TRIBUNE

Lors de nos tribunes libres des mois d'Août, de Septembre, d'Octobre 2020, nous avons demandé des actes et non des palabres à l'équipe municipale au pouvoir afin d'améliorer la sécurité routière (limitations de vitesse et réalisation de trottoirs) et pour la mise en œuvre de la procédure du plan local d'urbanisme en «chantier» depuis 2015.

Nous les attendons toujours.

Sur ces deux sujets, l'équipe municipale au pouvoir pour attirer l'électeur lors des dernières élections municipales claironnait haut et fort :

Sur la sécurité routière :

En modifiant les limites du périmètre de la commune, les pouvoirs de police du maire seront étendus à des voiries sensibles. Cela permettra de mettre en place de nouvelles limitations de vitesse adaptées et d'agir efficacement envers les contrevenants ». **Promesse de campagne non tenue !**

Sur le plan local d'urbanisme :

«Le mandat 2020-2026 permettra de finaliser le PLU en cohérence totale avec la réglementation en vigueur imposée par l'Etat, la Région et l'Agglomération de la Provence Verte». Quand en 2020 ou 2026 ? **Nous attendons toujours un calendrier précis pour la révision de ce PLU.**

Il est à signaler que juste avant le premier tour des élections municipales du 15 mars 2020 s'était tenu le 28 Février 2020 un conseil municipal avec à son ordre du jour le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable. Ce document est le point de départ à la révision du PLU. Bien placé avant les élections huit mois après en avoir pris acte rien n'a bougé. **Pourquoi ?**

Pour nous et conformément à notre programme il est urgent de prévoir dans la révision du PLU un **2ème groupe scolaire, une maison de santé, une maison des services aux publics.**

Par ailleurs, pour faire avancer la démocratie de proximité à Rocbaron, nous demandons lors de notre tribune libre du mois d'octobre à ce que le prochain numéro de la revue municipale comporte une rubrique « courrier des lecteurs ». Nous attendons toujours la décision pour cet acte simple de démocratie locale.

Protégez-vous, protégez les autres.

Vos élus de l'opposition toujours vigilants.

Contact : grouperocbaronavecvous@orange.fr

Tél : 07 69 26 61 39



Dominique
QUINCHON



Sophie
AMICE



Concours de décoration de Noël

La municipalité lance un concours de décoration pour Noël. L'idée est que chaque foyer mette en blanc et bleu ses abords afin qu'au fil des ans, les rues du village comme celles des quartiers revêtent un même parement. Pour stimuler cette démarche, il est donc prévu d'organiser une remise de prix lorsque la satanée période de confinement sera passée.

Pour participer, il faut mentionner uniquement son nom et son adresse par mail à fetes@mairie-rocbaron.fr et envoyer une série de trois photos maximum de votre décoration. Les illuminations sont les bienvenues. En fonction des retours, il sera organisé une sélection par groupes de quartiers (sur la base des bureaux des élections).

Les trois premiers sélectionnés par groupes de quartiers participeront à un second tour pour sortir un podium gagnant. **Contact 04 94 04 94 75.** ●

Information élus

A l'occasion du dernier conseil municipal, **Robert ALBERGUCCI a fait part de son intention de ne plus siéger au sein du groupe d'opposition Rocbaron avec vous.**

Il siègera désormais comme conseiller indépendant au sein de l'Assemblée. ●



Robert
ALBERGUCCI

AGENDA COMMUNAL

Dans le contexte complexe de la crise sanitaire et des risques qui continuent à peser sur l'organisation d'événements communaux, nous vous informons des dates prévisionnelles, sous réserve donc de changement et/ou d'annulation. Vous pouvez consulter l'agenda sur le site communal et notre page Facebook.

11/11 **Cérémonie Patriotique**
Monuments aux Morts, à 11 h.

16/11 **Conseil Municipal**
Salle de la Bergerie, à 20 h.

5/12 **Cérémonie Patriotique**
Monuments aux Morts, à 11 h.

5/12 **Marché de Noël**
Centre village de 9 h à 18 h.



Site officiel de Rocbaron
<http://www.mairie-rocbaron.fr>

<https://www.facebook.com/rocbaronofficiel>

«Vivre à Rocbaron» Bulletin municipal édité par la Mairie de Rocbaron • Novembre 2020 •

Directeur de la publication :

Jean-Claude Félix, Maire de Rocbaron ;

Rédacteur en chef et directeur de la communication :
Olivier GUIEN.

Rédaction, conception, infographie, photographies :
Olivier GUIEN, Mathilde SERRA.

Direction de la communication Tél. **04 94 72 84 64**

Courriel : **communication@mairie-rocbaron.fr** •

Impression : IAPCA RICCOBONNO - Le Muy (83)
04 98 11 49 16 - Tirage : 2400 exemplaires •

Distribution : Ali Dekhili - Tél. **06 84 99 23 45** •

Crédit photos Direction de la communication.

Ont participé à l'élaboration de «Vivre à Rocbaron», les élus, les directions et pôles communaux, les associations.

PORTRAIT

Le Zéro Déchet, faire le maximum dans la mesure du possible

Jonathan BOSSU, rocbaronnais depuis 8 ans, a adopté le mode de vie Zéro Déchet avec sa femme et ses enfants. Un concept promu par le SIVED qui intervient pour aider la population à mieux gérer ses déchets.

Vivre à Rocbaron : Quand avez-vous décidé d'adopter ce mode de fonctionnement ?

Jonathan BOSSU : *Quand nous sommes arrivés à Rocbaron en 2012, nous avons changé de mode de vie. Nous vivions jusque-là en appartement ; sans jardin, pas de potager, pas de compost... Aujourd'hui avec une maison et un terrain cela permet de réaliser au mieux notre souhait de vivre différemment, de la meilleure des façons. Nous avons beaucoup d'animaux, 7 poules, 2 lapins qui sont très utiles. Ils font partie intégrante du système zéro déchet car ils se nourrissent d'épluchures; d'un autre côté, nous jetons moins. Les poules pondent quasiment tous les jours et cela permet d'avoir nos propres oeufs frais, ce qui n'est pas négligeable à l'heure actuelle. Nous avons un grand potager où nous avons planté tomates, courgettes, fraises, salades, mais nous ne sommes pas encore autonomes... Nous devons quand même nous rendre au supermarché, un potager est trop aléatoire. Cette année par exemple nous avons eu beaucoup de tomates et l'an passé quasiment pas !*

Vivre à Rocbaron : Comment fonctionnez-vous à la maison ?

Jonathan BOSSU : *Nous faisons le tri sélectif basique qui s'est amplifié avec le temps. Aujourd'hui nous avons trois poubelles : papier et plastique, verre, autres déchets en prenant soin de tout séparer dans la mesure du possible. Nous privilégions la nourriture locale et les achats en vrac. Tout ce qui est lessive, liquide vaisselle, shampoing, produits ménagers... en recharge pour éviter les bidons en plastique. Nous privilégions également les pots en verre, les bouteilles isotherme, etc.*

Vivre à Rocbaron : Comment réagissent vos enfants ?

Jonathan BOSSU : *Nos deux enfants sont très impliqués dans ce mode de vie instauré dès leur naissance. Ils savent ce qu'il faut trier, ils participent aux journées de nettoyage organisées par la Municipalité (autour de la Verrerie en 2019) ; cela leur tient à coeur de protéger la planète. Nous avons construit avec eux dans le jardin des cabanes à oiseaux, une maison pour les abeilles... Ce sont des valeurs que nous leur inculquons au quotidien. Nous voulons faire un maximum d'efforts chez nous, mais nous ne voulons pas non plus que cela devienne une corvée. Nous faisons ce que nous pouvons, ce qui est réalisable et qui nous paraît bien ! On ne peut pas non plus retourner au temps des fermes et des lavoirs...*

Quand j'étais petit, j'habitais dans le Rhône, dans un village de 600 habitants ; j'allais chercher le lait à la ferme avec ma bouteille en fer. Aujourd'hui dans la société dans laquelle nous vivons, ce n'est plus possible... ●

